

Neyruz-sur-Moudon, le 4 décembre 2013

Monsieur le président, Madame le syndic, Messieurs les municipaux,

Je dépose un postulat concernant le raccordement à internet de l'ensemble de la population de Montanaire. La consommation de bande passante internet de la part du grand public ne cesse de croître pour différentes raisons (prévision de croissance l'ordre de 20% par an):

- De plus en plus de terminaux grand publics connectés à internet sont disponibles. Ainsi d'une utilisation d'un seul ordinateur de bureau familial par foyer, nous sommes passés à des besoins de plus en plus complexes : plusieurs ordinateurs portables, utilisation des tablettes, smartphones, TV connectée.
- D'un point de vue professionnel, certaines personnes se voient obligées de se délocaliser pour répondre à certaines exigences de leur employeur. D'autres personnes ont la possibilité données par leurs employeurs de pouvoir travailler à distance. Les prérequis pour assurer un travail de qualité sont notamment de pouvoir disposer d'une connexion internet performante permettant un échange de données rapide et sécurisé.
- D'une façon général, le volume de données internet lié à un usage grand public ne cesse d'augmenter: téléchargement de vidéos, consultation en ligne (streaming), publicité incluse dans de plus en plus de sites internet commerciaux, TV par internet pour ne citer que quelques exemples majeurs.

Après étude, des inégalités apparaissent sur les offres disponibles selon les villages de résidence. Ainsi, on peut noter

- 5 villages ont accès à des offres de connexion internet à très haut débit (débit de la connexion ≥ 20 kBits/sec) soit Chapelle, Martherenges, Peyres-Possens, Saint-Cierges et Thierrens. Offre incluant la possibilité de souscrire un abonnement à Swisscom TV par exemple.
- 4 villages n'ont accès qu'au haut débit classique (DSL) soit Chanéaz, Correvon, Denezy et Neyruz-sur-Moudon.
- Aucun des habitants de la commune n'a encore à ce jour accès à internet par fibre optique

Le manque de bande passante peut avoir des conséquences pour les activités de loisirs mais également sur le télétravail. A plus ou moins long terme, si rien n'est entrepris et du fait de l'augmentation de la consommation de données internet, les problèmes ne pourront qu'augmenter.

Par ce postulat, je souhaiterais demander à la municipalité qu'elle puisse demander à Swisscom de faire le nécessaire pour, au moins mettre tous les habitants sur un pied d'égalité et au mieux pouvoir nous donner des informations sur la mise à disposition de la connexion par fibre optique.



¹Pierre-Olivier BAPTISTE

¹ http://www.cgeiet.economie.gouv.fr/Rapports/2013_02_04_Besoins_Bande_passante.pdf